

<http://www.cpalb.fr/l-histoire-aix-les-bains-le-vicus>



L'histoire - Aix-les-Bains, Le Vicus Aquae, à la source du thermalisme

- Le lac du Bourget - L'histoire et les histoires -



Date de mise en ligne : lundi 20 mai 2013

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Premiers siècles de notre ère.

Le Vicus Aquae semble avoir une certaine importance. Dans l'Antiquité, un vicus désigne à la fois un bourg et son territoire, administré par une assemblée d'élus qui reste sous le contrôle de la capitale provinciale.

<dl class='spip_document_23 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Le Temple de Diane, fronton arrière.

1 siècle apr. J.-C.

L'agglomération apparaît avec la construction d'édifices publics : un arc, des thermes et un temple en témoignent encore. L'arc de Campanus, le plus célèbre monument antique d'Aix est interprété comme arc funéraire, en raison de la dédicace du monument par Lucius Pompeius Campanus aux membres de sa famille, mais sa situation au cœur même de la ville pourrait tout aussi bien indiquer un édifice commémoratif. Son originalité repose dans l'architrave divisée en huit cartouches burinés de textes épigraphiques auxquels correspondent huit niches taillées dans la frise qui devait contenir les portraits en haut-relief des personnages décrits. Un bâtiment thermal gallo-romain conservé dans l'enceinte des Thermes Nationaux (vestiges classés en 1924) devait appartenir à un complexe beaucoup plus vaste.

En 1991, le site a fait l'objet d'une relecture architecturale et archéologique permettant de déterminer quatre phases de construction.

<dl class='spip_document_22 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>

Le Temple de Diane, reconstitution Alain Canal

Un Temple, appelé temple de Diane en raison d'une hypothèse ancienne englobé dans l'ancien château d'Aix aujourd'hui hôtel de ville, est l'un des exemplaires les mieux conservés en France. De type « in-antis », il présente trois façades en élévation noyées dans les structures de l'hôtel de ville. Le fronton arrière de l'édifice, en forme de triangle surbaissé dans un rapport de 1/6, est conservé sur la face ouest. Ouvert au Soleil levant et à l'ensemble thermal, le temple dispose d'un vestibule ou pronaos qui est actuellement oblitéré par la façade de l'office du tourisme. Cette ouverture matérialisée par les avancées des murs latéraux devait comporter un fronton soutenu par deux colonnes auxquelles peut être rattaché un chapiteau d'ordre toscan provincial, découvert dans les fouilles du parking de l'hôtel de ville en 1988-1989. Les murs sont couronnés d'un entablement de type toscan en trois parties, l'architrave à trois fascies, une frise nue et une corniche à filets et doucines. La construction, entièrement composée d'assises de pierres de taille en calcaire blanc, repose sur un podium de 3,29 m. de haut. L'ensemble permet d'esquisser une restitution hypothétique de l'édifice. Dans le temple sont présentées les collections archéologiques résultant des travaux d'aménagements urbains. Les inscriptions sont les éléments les plus intéressants et nous renseignent sur le nom, le statut et les habitants de l'agglomération à l'époque gallo-romaine. Les dénominations de meus et de vicanis (habitants d'un bourg), apparaissent dans deux textes. Les habitants sont désignés aquenses en référence au bourg aquae dont le toponyme, inspiré par la présence des eaux thermales, se retrouve par quatre fois associé à des possessores, principaux propriétaires chargés de son administration dont les dix délégués, les decemlecti, formaient le conseil municipal.

Plusieurs inscriptions font état de dévotions à Jupiter, Mercure, Comedovae. Bormo, dieu des sources d'origine celtique, est évoqué sur deux textes découverts dans les thermes.

Enfin, une stèle nous informe d'un don fait par les decemlecti d'un bois et de son vignoble aux habitants, afin de célébrer des jeux pour le salut d'Auguste.

Le complexe d'Aquae était entièrement tourné vers le culte et l'exaltation des eaux thermales.

La prospérité de la bourgade, voire son organisation urbaine, sont certainement dues à cette spécificité thermique. Les activités proprement commerciales sont en partie révélées par une ordonnance municipale où il est évoqué l'interdiction d'introduire des véhicules dans le parc à bestiaux, sauf les jours de marché ou pour aller visiter le bois sacré.

La superficie maximale couverte par l'implantation antique, y compris les nécropoles, devait s'élever à une vingtaine d'hectares. Les limites semblent se cantonner : vers l'est, aux pentes situées au-dessus des thermes nationaux, vers le sud à l'ensemble du parc de verdure et vers l'ouest à une partie du parc du Casino. Une nécropole, située à l'angle de la rue Claude de Seyssel et de la rue Vaugelas peut représenter l'éventuelle frange septentrionale de l'agglomération.

La connaissance du patrimoine archéologique du vicus gallo-romain d'Aquae participe aussi à la bonne gestion d'une croissance urbaine avisée.

Alain Canal